

COMPAGNIE PARISIENNE DE CHAUFFAGE URBAIN  
Société anonyme au capital de 27 605 120 €  
Siège social : 185, rue de Bercy, 75012 PARIS  
542 097 324 R.C.S. Paris – APE : 3530 Z

**Groupe CPCU – information financière au 31 décembre 2014 – Chiffre d'affaires annuel**

**Publication du 24 février 2015**

Les chiffres ci-après ont été audités ; les rapports des Commissaires aux Comptes ne sont pas émis à ce jour.

<b>Comptes consolidés Groupe CPCU M €</b>	<b>2013</b>	<b>2014</b>	<b>Variation</b>
<b>Chiffre d'Affaires</b>	<b>483</b>	<b>392</b>	<b>-19%</b>
- Chaleur	397	344	-14%
- Electricité	71	17	-76%
- Concédant	14	31	121%

Le périmètre de consolidation a évolué en 2014 par rapport à 2013 et comprend :

- les Sociétés intégrées globalement dans les comptes consolidés : CVE et Cogé Vitry ; Cogé Vitry était précédemment intégrée proportionnellement à hauteur du pourcentage de détention par CPCU, soit 50%,
- les Sociétés mises en équivalence à hauteur du pourcentage de détention par CPCU : Climespace (22%), Tiru (19%), Choisy Vitry Distribution (45%), Transports Réunis Services (26%), Géométropole (44%), Géotelluence (50%).

La Société Géotelluence SAS a été créée le 3 juin 2014, ses actionnaires étant CPCU et Socram pour moitié. Cette Société a pour objet l'exploitation du service public de production et de distribution d'énergie calorifique du secteur Ivry Port centre à Ivry-sur-Seine. Cette Société n'a pas eu d'exploitation au 30 septembre 2014.

**Le chiffre d'affaires** consolidé décroît de 19% de 483 M€ en 2013 à 392 M€ en 2014 et se décompose de la manière suivante :

- les ventes de chaleur diminuent de 14% de 397 M€ en 2013 à 344 M€ en 2014 résultant de :
  - la baisse des volumes vendus de 21%, en raison de la rigueur climatique défavorable en 2014 par rapport à 2013 et un ajustement tarifaire moyen de 2%,
  - la hausse du chiffre d'affaires « R2 » de 4%,
- les ventes d'électricité décroissent de 76% de 71 M€ en 2013 à 17 M€ en 2014, en lien avec :
  - la baisse de la production de 29% de 488 GWh en 2013 à 75 GWh en 2014, en lien avec la fin des contrats d'obligation d'achat « 97-01 » des cogénérations de Saint-Ouen et de Vitry-sur-Seine respectivement les 8 et 31 mars 2013,
  - la baisse du prix de l'électricité vendue à l'issue de la fin des contrats mentionnés ci-avant,
- les ventes au concédant (investissements de biens de retour) augmentent de 121% de 14 M€ en 2013 à 31 M€ en 2014.  
Cette augmentation vient essentiellement du contrat de concession de Paris (28 M€, dont 8 M€ pour la construction de la canalisation vapeur « Suffren Pasteur »), ainsi que du contrat de concession de la ZAC des docks à Saint-Ouen (3 M€).